

UN DANGER POUR L'ABEILLE DES RUCHES ?

Les Frelons asiatiques à pattes jaunes peuvent être considérés comme prédateurs des abeilles des ruches (abeilles à miel) et d'autres espèces pollinisatrices: ils guettent les abeilles devant les ruches et les interceptent en plein vol.

Faute d'autres comportements de défense, les abeilles européennes cessent souvent toute activité de vol face à ce nouveau prédateur.

Combiné à l'impact de l'épandage de pesticides, de la varroase et de l'appauvrissement des paysages, l'établissement du Frelon asiatique à pattes jaunes au Luxembourg pourrait accentuer davantage la problématique du déclin des abeilles et d'autres espèces pollinisatrices. Toutefois, pour l'instant, il n'y a pas encore de consensus au niveau scientifique sur l'impact réel du Frelon asiatique à pattes jaunes sur l'abeille des ruches.

UN DANGER POUR L'HOMME ?



Il est conseillé de consulter un médecin quand :

- des personnes faisant des réactions allergiques aux piqûres de guêpes ont été piquées par un frelon;
- une personne a été piquée à plusieurs reprises ;
- une personne a été piquée dans la gorge ou dans la cavité buccale.

Normalement le Frelon asiatique à pattes jaunes n'est pas très agressif et ne pique que quand il se sent menacé (p.ex. si on se trouve à moins de 5 mètres du nid). La piqûre du Frelon asiatique à pattes jaunes n'est ni plus dangereuse, ni plus douloureuse que celle d'un Frelon européen.

Il est important de respecter une distance de sécurité par rapport aux nids. Tout enlèvement du nid doit être réalisé par des professionnels.

IMPORTANT :

Puisque les **Frelons européens** se nourrissent principalement de mouches et de moustiques, mais aussi de nuisibles des cultures agricoles, ils sont considérés comme **organismes auxiliaires**. De plus, quand ils se nourrissent occasionnellement d'abeilles européennes, leur impact sur les colonies d'abeilles est négligeable. Les nids de nos frelons (et guêpes) indigènes ne doivent donc pas être supprimés. Une intervention n'est justifiable que s'il y a un danger direct pour des personnes.

HUMAN
MADE

Le Frelon asiatique à pattes jaunes

Vespa velutina nigrithorax

UNE ESPÈCE EXOTIQUE
ENVAHISSANTE
AU LUXEMBOURG

SIGNALER SA PRÉSENCE

Administration de la nature et des forêts
81, avenue de la Gare
L-9233 Diekirch

Tél: **247-56600** ou courriel: vespa@neobiota.lu
ou www.inaturalist.org

CONSEILS

Par rapport aux guêpes et aux frelons

natur&ëmwelt
Tél: **29 04 04-1**

Texte : Catherine Gonner, Jan Herr (ANF),
Christian Ries (MNHNL), Elisabeth Kirsch (natur&ëmwelt)
Traduction : Tiago De Sousa (ANF)
Layout : Human Made, 2020
Photos : Eric Darrouzet ©E.D., Elisabeth Kirsch ©E.K.,
Philippe Moniotte ©P.M., Jean-Luc Renneson ©J-L.R.

EDITEUR :



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Lëtzebuurger
Landesverband fir Beienzucht



Administration
de la nature et des forêts

natur&ëmwelt



©E.D.

LE FRELON ASIATIQUE À PATTES JAUNES UN NOUVEL INTRUS

Vespa velutina nigrithorax, originaire de l'Asie du Sud-Est, a été pour la première fois détecté en 2004 dans le Sud de la France. Depuis lors, il a colonisé de nombreux pays européens : Espagne (2010), Portugal (2011), Belgique (2011/2016), Italie (2012), Allemagne (2014), Royaume-Uni (2016), Pays-Bas (2016), Luxembourg (2020).

DANGER DE CONFUSION

Frelon européen et Guêpe des buissons

Il est éventuellement possible de confondre le Frelon asiatique à pattes jaunes avec le Frelon européen (*Vespa crabro*) (en lux. : Europäesch Runn) ainsi qu'avec la Guêpe des buissons (*Dolichovespula media*) (en lux. : Mëttel Harespel).

CARACTÉRISTIQUES :

Le **Frelon asiatique à pattes jaunes** est facilement identifiable grâce à la **coloration noir-brun** de son corps et à ses pieds jaunes.

LE FRELON ASIATIQUE À PATTES JAUNES



- LONGUEUR:
- OUVRIÈRE 17-24mm
- REINE JUSQU'À 30mm
- PARTIE FRONTALE DE LA TÊTE DE COULEUR JAUNE ORANGE
- PATTES JAUNES SUR LA PARTIE TERMINALE (TARSES)
- CORPS ET TÊTE SONT EN GRANDE PARTIE DE COULEUR FONCÉE
- LA PARTIE TERMINALE DE L'ABDOMEN EST DE COULEUR JAUNE-ORANGE

NID



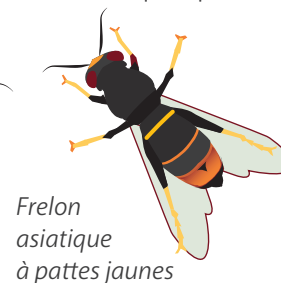
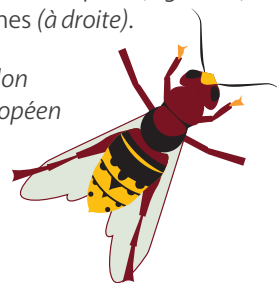
- 60 X 80cm
- SOUVENT SUSPENDU LIBREMENT DANS LES CIMES DE GRANDS ARBRES (JUSQU'À 10m)
- PETIT TROU D'ENTRÉE SUR LE CÔTÉ LATÉRAL



NE PAS CONFONDRE

Frelon européen (à gauche) et Frelon asiatique à pattes jaunes (à droite).

Frelon européen



Frelon asiatique à pattes jaunes

FRELON EUROPÉEN



- LONGUEUR:
- OUVRIÈRE 18-25mm
- REINE JUSQU'À 35mm
- PARTIE TERMINALE DE L'ABDOMEN JAUNE AVEC DES BANDES NOIRES
- TÊTE : PARTIE FRONTALE - JAUNE; PARTIE DORSALE - ROUGE-BRUN
- PATTES DE COULEUR ROUGE-BRUN
- ABDOMEN PARTIELLEMENT DE COULEUR ROUGE-BRUN
- EN ACTIVITÉ JUSQU'EN OCTOBRE

NID



- 30 X 60cm
- SE TROUVE DANS DES ESPACES FERMÉS (P.EX. : ARBRES CREUX, ABRIS DE JARDIN, CAISSONS DE VOLETS ROULANTS)
- GROS TROU D'ENTRÉE SUR LA PARTIE INFÉRIURE
- POCHE D'AIR SUR L'ENVELOPPE APPARENTES

LUTTE

Le Frelon asiatique à pattes jaunes étant inclus depuis 2016 dans la Liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne, il convient d'éviter toute propagation dans ses États membres.

Il est donc important que toute observation du Frelon asiatique à pattes jaunes soit signalée pour que tout établissement de l'espèce au Luxembourg puisse être documenté et contrôlé.

Les signalements doivent être faits auprès de l'Administration de la nature et des forêts. Celle-ci organisera, après vérification, l'enlèvement du nid par des professionnels.

GUÊPE DES BUISSONS



- LONGUEUR:
- OUVRIÈRE (IMAGE) 15-19mm
- REINE 18-22mm
- SOUVENT DE COULEUR FONCÉE AVEC DES BANDES JAUNES ÉTROITES
- COULEUR RELATIVEMENT VARIABLE
- LA REINE RESSEMBLE FORTEMENT AU FRELON EUROPÉEN

NID



- ~ 20 X 25cm
- PETIT TROU D'ENTRÉE SUR LE CÔTÉ DU TIERS INFÉRIEUR
- SOUVENT SUSPENDU LIBREMENT DANS DES HAIES OU BUISSONS